

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N° :...../ ANS /DG/.....

الرقم :.../وود/م/ع/.....

Avis d'infirmité N°10

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale du Sang informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par la consultation N°26/2023 ayant pour objet impression d'un manuel des procédures opératoires normalisées de l'activité transfusionnelle/édition 2022 et d'un document intitulé bon de sortie du magasin est déclarée infructueuse pour les deux lots.



La Directrice Générale

المديرة العامة
حمورية